

Référence dossier \_\_\_\_\_

Int:Interlocuteur : \_\_\_\_\_

Adresse de L'immeuble :

Nombre de prises à raccorder (logements - locaux commerciaux, professionnels ou administratifs) : \_\_\_\_\_

### Accès à la Fibre

Votre immeuble a-t-il été construit après le 1er Avril 2012 ?  oui  non

Si oui, conformément aux dispositions réglementaires, merci de nous transmettre un certificat de préfibrage et un schéma descriptif des infrastructures mises en place

### Gestionnaire

Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Autres informations : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Gérant : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

### Dossier Technique Amiante

Le permis de construire a t'il été delivré avant le 1er Juillet 1997 ?  oui  non

Si oui, merci de nous retourner le DTA (Dossier Technique Amiante)



Ce document est obligatoire conformément au code du travail relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante. Nous attirons votre attention sur le fait que sans la fourniture de ce document, les travaux de câblage ne pourront pas nécessairement être réalisés par nos équipes.

### Entrée

Gardien	Digicode ou interphone	Habitant	Clé
Nom du gardien	Code 1ère porte	Nom de l'habitant	
Tel du gardien :	Code 2ème porte	Tel. de l'habitant	
Horaire du gardien	Interphone	Appel préalable demandé avant intervention OUI/NON	

### Accès au sous-sol

L'accès au sous-sol ou locaux techniques nécessite t-il une clé ?  oui  non

Si oui, où récupérer la clé?

Gardien    Syndic    Boite à clé    Habitant

### Autres informations utiles pour l'accès à l'immeuble

Si connu merci, d'indiquer si immeuble de type haussmanien et/ou si immeuble comporte des appartements du type duplex/triplex, ou autres spécificités...

### BON pour accord

### Date, Cachet et signature

Autorise LOSANGE et les sociétés qu'elle mandatera à pénétrer dans l'ensemble des parties communes de l'immeuble afin de réaliser une étude technique pour un câblage de l'immeuble en fibre Optique